

SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS.

Participation des détenus dans les unités d'intervention structurée

Faits saillants : De multiples facteurs influencent la participation des détenus dans les unités d'intervention structurée, dont les facteurs liés au climat social, les considérations liées à l'environnement et au contexte, les points de vue des détenus à l'égard des interventions et les méthodes de prestation de services.

Contexte

Les unités d'intervention structurée (UIS) ont été mises en place au Service correctionnel du Canada (SCC) le 30 novembre 2019. Les UIS visent à offrir un milieu de vie qui convient à tout détenu dont le placement dans une unité régulière pourrait menacer la sécurité de l'établissement ou d'autrui, la sécurité du délinquant ou l'intégrité d'une enquête. Conformément à la [Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition](#), tous les détenus dans une UIS doivent avoir la possibilité de passer au moins *quatre heures* en dehors de leur cellule et ils doivent avoir, pour au moins *deux heures*, la possibilité d'interagir avec autrui (normes « 4/2 »). Les UIS sont dotées d'une équipe d'intervention diversifiée, qui compte du personnel chargé des programmes, de la culture, de la spiritualité, de l'éducation, de la gestion de cas et des interventions en matière de compétences comportementales.

Depuis la création des UIS, l'une des principales priorités a été de favoriser la participation des détenus. Le SCC affiche un taux élevé de conformité aux normes « 4/2 » en ce qui concerne les possibilités *offertes* aux détenus, mais la fréquence à laquelle les détenus *se prévalent* de ces possibilités d'activités quotidiennes constitue un défi permanent. Pendant l'exercice 2023 à 2024, les détenus qui ont effectué un séjour dans un UIS ont, en moyenne, accepté de passer le temps minimum requis en dehors de leur cellule 34 % des jours et accepté d'interagir durant le temps minimum requis 47 % des jours¹.

L'analyse actuelle présente les points de vue du personnel et des détenus à l'égard des facteurs influençant la participation des détenus dans les UIS. Dans le cadre d'une étude plus large examinant les réalités opérationnelles dans les UIS, des données ont été collectées dans quatre UIS, soit l'Établissement de Millhaven, l'Établissement de l'Atlantique, l'Établissement de Kent et l'Établissement de Stony Mountain. Une méthode mixte de recherche a été utilisée, comprenant plus de 200 heures d'observation, 90 entrevues avec des détenus et 90 entrevues avec des membres du personnel.

Obstacles à la participation des détenus

Les détenus et le personnel ont mentionné plusieurs facteurs qui nuisent à la participation des détenus dans les UIS, dont un facteur central lié au climat social dans l'établissement. Dans le contexte des pressions liées à la sous-culture carcérale, une forte « mentalité individualiste » est enracinée chez certains détenus, laquelle est marquée par un désir généralisé de « rester seul » (à l'écart du personnel et des autres détenus). Les facteurs qui sous-tendent cette mentalité sont entre autres la méfiance ou le manque d'intérêt à l'idée d'interagir avec le personnel, la volonté d'éviter les problèmes et/ou des préoccupations liées à la sécurité. Dans certains cas, des pressions coercitives incitent au repli social, comme le montrent les contrôles exercés par les détenus sur l'espace et les ressources de l'UIS, ce qui se traduit par un accès asymétrique aux unités.

Un autre facteur important qui entrave la participation des détenus est la perception négative des activités offertes à l'UIS. En ce qui concerne les activités récréatives et de loisir, le manque d'attrait a été expliqué par la nature des activités et/ou l'environnement (p. ex. cour et espaces récréatifs dépourvus d'équipements), ou encore les circonstances de l'offre (p. ex. tôt le matin). Les interventions menées par le personnel ont été vues d'un œil plus positif, bien que certains détenus aient fait état de points de vue négatifs, mentionnant le plus souvent que les interventions dans l'UIS n'ont pas de « poids » pour les aider à réaliser les étapes importantes de leur cas ou qu'elles ne s'appliquent pas dans leur cas. Dans l'ensemble, les détenus ont expliqué que les options d'activités en cellule sont parfois plus attrayantes que les possibilités offertes par le personnel.

¹Information fondée sur les données de fin d'exercice tirées de la base de données du SCC sur les UIS pour l'exercice 2023 à 2024.

SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS.

Facteurs favorisant la participation des détenus

Malgré les obstacles susmentionnés, plusieurs facteurs ont été jugés favorables à la participation des détenus. En ce qui concerne l'utilisation de l'espace physique, il a été observé que les facteurs environnementaux et les principes de conception peuvent faciliter la création de milieux propices à la participation, comme la vivacité de la conception, les commodités, l'équipement et les « caractéristiques normalisées » (qualités qui permettent des pratiques ou des expériences qui ressemblent à celles vécues en société; Van de Rijt et coll., 2023). Le personnel chargé des interventions, en particulier, a souligné l'importance d'établir des cadres physiques qui soutiennent les fondements relationnels et qui mettent l'accent sur le changement de comportement dans les UIS. Toutefois, les principes de participation et la conception normalisée peuvent être difficiles à mettre en œuvre, compte tenu des paradigmes opérationnels concurrents (les facteurs de sécurité), des préoccupations pratiques (p. ex. vol et vandalisme) et des considérations relatives à l'équité (création de disparités entre les UIS et les unités régulières). Les quatre unités ont adopté des approches différentes pour concilier ces points concurrents à considérer.

En ce qui concerne la nature des activités, les détenus ont fait part de leur appréciation et de leur participation à l'égard des possibilités qui avaient un résultat concret ou tangible. Parmi ces possibilités figurent les programmes d'éducation, qui permettent aux détenus de faire des progrès vers l'atteinte de leurs objectifs d'éducation, de carrière et de vie, ainsi que les rôles et les emplois significatifs au sein de l'UIS, qui permettent aux détenus de s'adonner à des tâches productives, d'utiliser/de développer des compétences et de contribuer à la vie de la communauté.

En outre, les détenus ont généralement une opinion positive des interventions menées par le personnel dans l'UIS, comme les programmes correctionnels et sociaux, les interventions en matière de compétences comportementales, l'éducation et les services culturels et spirituels. Les aspects relationnels des interventions (p. ex. les relations avec le personnel marquées par la confiance, l'établissement de liens, le partenariat et l'approche de l'« alliance de travail »; Haas et Smith, 2019) font partie intégrante des expériences positives. Les détenus ont souligné l'importance de recevoir des conseils, un encadrement et un soutien en vue de réaliser un changement positif dans leurs interactions avec le personnel. Le personnel chargé des interventions a également souligné le rôle essentiel de la dynamique relationnelle dans la facilitation de la participation, notant qu'une approche centrée sur l'humain est une caractéristique clé de l'établissement de relations de travail positives pour favoriser la participation significative d'un détenu à la réalisation des objectifs correctionnels. Le personnel a également souligné l'importance de la réceptivité, c'est-à-dire la prestation d'interventions de la manière la mieux adaptée et la plus efficace pour le détenu (Andrews et coll., 1990). Il s'agit notamment d'adapter la prestation de services aux antécédents, aux besoins et aux intérêts d'une personne afin de lui fournir le contenu d'une manière qui lui sera accessible et utile. Le personnel a donné l'exemple de l'utilisation de stratégies artistiques comme moyen d'explorer les concepts et les idées du programme, ce qui peut rendre le programme plus agréable et plus accessible, et qui peut ensuite servir de tremplin pour accroître la participation. Au cœur de ces stratégies se trouvent les tentatives d'éliminer certains obstacles qui existent souvent entre les détenus et le système correctionnel, dont les perceptions négatives à l'égard des interventions et la méfiance envers le personnel.

Ce que cela signifie

L'ouverture des détenus à se prévaloir des possibilités offertes au sein des UIS est déterminée par les dispositions de l'environnement carcéral, le climat social de l'établissement correctionnel, ainsi que la nature, les circonstances et le cadre des offres. Malgré les différences entre les UIS, le personnel continue d'envisager des stratégies visant à améliorer la participation des détenus au moyen d'interventions ciblées, de facteurs liés à l'environnement et à la conception, et de modèles de gestion de la population. Les modèles de prestation de services basés sur les relations sont au cœur des stratégies favorisant la participation qui ont connu du succès. L'importance accordée par le personnel chargé des interventions aux relations marquées par la confiance, l'établissement de liens et le partenariat ainsi qu'à la fourniture de services adaptés cadre avec les pratiques fondées sur des données probantes dans le domaine des interventions correctionnelles.



SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS.

Pour plus de renseignements

Veillez envoyer un courriel à la [Direction de la recherche](#). Vous pouvez également consulter la section [Les publications de recherche du SCC](#), qui donne accès à la liste complète des rapports et des sommaires de recherche.

Préparé par: Laura McKendy, Stephanie M. Biro, Dirk Boon, Molly Stewart, Andrew Woodard et Jessica Lundy

Références

- Andrews, D. A., Bonta, H., et R. D. Hoge. (1990) « Classification for effective rehabilitation: Rediscovering psychology. » *Criminal Justice and Behavior*, 17(1), 19-52. <https://doi.org/10.1177/0093854890017001004>
- Haas, S. M. et J. Smith. (2019). « Core correctional practice: The role of the working alliance in offender rehabilitation », *The Routledge Companion to Rehabilitative Work in Criminal Justice* (pp. 339-351). London : Routledge.
- Van de Rijt, J., Van Ginneken, E. F. J. C. et M. M. Boone. (2023). « Normalisation by default and normalisation by design: A systematic review of empirical studies on the normalisation of prison life. » *Incarceration*, 4. <https://doi.org/10.1177/26326663231196671>

